

LA DORDOGNE UNIE - LA DORDONHA UNIDA

Attractive, écologique et solidaire

Mesdames, Messieurs,

Le 20 juin prochain, vous élirez vos nouveaux Conseillers départementaux sur le canton de BRANTÔME. Depuis des années, le Département démontre qu'il est, aux côtés des communes, entreprises, associations, un acteur de proximité essentiel de la solidarité entre les habitants et les territoires.

Dans tous les domaines, les décisions de l'assemblée départementale ont des conséquences directes sur la vie de chacun d'entre nous.

Principal acteur du lien social sur le territoire avec les communes, c'est le Département qui vient au secours des habitants et en particulier des plus défavorisés, comme nous l'avons constaté lorsque l'Etat s'est montré défaillant lors de la première période de confinement. A cet égard, la crise sanitaire a été un révélateur, démontrant à quel point la question de l'égalité des Périgourdins se trouve au cœur de l'action de la majorité départementale, justifiant son intervention non seulement dans le cadre de ses missions obligatoires, mais aussi sur toute une série de compétences facultatives.

Cette élection devra donc conforter la majorité départementale avec des élus capables de susciter des projets, d'accompagner et de défendre vos intérêts face au projet destructeur de la droite qui opère depuis 2017 à l'échelle nationale.

Cette élection, qui concerne avant tout la Dordogne, est en effet aussi l'occasion de sanctionner la politique libérale et erratique de l'actuel gouvernement. Michel DEBET rappelait souvent : « Le libéral tue le rural ! ». Jamais cette vérité ne s'est vérifiée autant qu'aujourd'hui.

Plus que jamais, nous devons faire vivre les valeurs de solidarité et d'humanisme. Alors, le 20 juin, engageons-nous ensemble! Les enjeux sont importants et LE PREMIER TOUR SERA DÉCISIF!

Votez pour des élus de terrain qui portent des convictions!

Voter pour nous, c'est porter la gauche au second tour et éviter un duel droite/extrême droite

CANDIDATS DE LA

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

DIALOGUE ET PROXIMITÉ

Elus de proximité, les conseillers départementaux doivent être des élus de terrain, proches et à l'écoute des habitants. Nous nous engageons à assurer avec enthousiasme et conviction notre mission d'animation du canton, dans le respect de tous et en toute transparence. Nous nous engageons à :

- Rester en permanence à votre écoute, avec une présence de proximité lors des manifestations, cérémonies, événements, assemblées générales, ...
- Vous informer, à travers la publication d'une lettre d'information annuelle et l'animation d'une page internet dédiée au canton.
- Vous associer à notre travail, par des réunions d'informations thématiques régulières, pour débattre sur ce qui fait la vie du canton et faire avancer notre territoire.

PORTER UN PROJET POUR LE CANTON

Elus de terrain, nous œuvrerons dans le sens de l'intérêt général et accompagnerons les projets du canton avec énergie et bienveillance, notamment afin de :

Faire vivre la solidarité envers les plus fragiles en renforçant le maintien à domicile des personnes âgées, l'intégration des personnes en situation de handicap, l'accompagnement à la restructuration des EHPAD, l'accompagnement de la Garantie Jeunes et le développement des actions d'insertion.

Donner la priorité à l'éducation par la poursuite de la rénovation des collèges vers une énergie positive, la numérisation des établissements et le renforcement des bourses aux élèves et étudiants.

Veiller au maintien d'une présence médicale en favorisant les structures de santé de proximité et l'arrivée de nouveaux professionnels de santé, en aidant les communautés de communes en concertation avec l'Agence Régionale de Santé.

Favoriser la création d'emplois durables en soutenant les projets et activités du canton permettant de développer des projets créateurs de richesses et d'emplois dans le respect des compétences départementales.

Encourager la vie associative par un maintien des aides aux associations culturelles et sportives en concertation avec les acteurs concernés.

Soutenir une agriculture durable et de proximité en favorisant les filières courtes dans les cantines des collèges et collectivités, en développant l'agriculture biologique et en promouvant les métiers de l'agriculture dans leur globalité.

Améliorer et défendre notre cadre de vie par la prise en compte de la dimension environnementale dans tous les projets, la préservation des espaces naturels, le développement des énergies renouvelables, la poursuite du déploiement de la fibre optique, le développement des liaisons douces sur le canton (Voie verte / Vélo route).

Faciliter et sécuriser les déplacements en sécurisant et modernisant le réseau routier départemental.

Permettre la solidarité entre les territoires en soutenant l'investissement des collectivités et en veillant à une répartition équilibrée des équipements publics à l'échelle départementale.

Favoriser la transmission de la langue et de la culture occitanes en particulier par l'initiation des élèves au bilinguisme dans les écoles ou les collèges qui bénéficient d'un enseignement occitan certifié.



Mélanie CÉLÉRIER et Olivier CHABREYROU, candidats de la majorité départementale, sont passionnés par votre territoire. Je connais la valeur de leurs convictions humanistes et leur attachement au dynamisme du tissu économique et social de votre canton. Leurs compétences, acquises notamment au sein de la vie associative et de la vie publique, seront précieuses pour défendre vos projets. En leur accordant votre confiance dès le 1er tour, vous vous assurerez de bénéficier d'une équipe animée par le sens de l'intérêt général, pleinement disponible et à votre écoute. Pour toutes ces raisons, je vous invite à voter massivement pour Mélanie et Olivier le 20 juin prochain.

VOTEZ ET FAITES VOTER

Mélanie **CÉLÉRIER** Danielle DELEST-LÉPÉE - Remplacante

Germinal PEIRO, Président du conseil départemental.

Olivier **CHABREYROU**

Francis MILLARET - Remplaçant

06.74.57.20.75 celerierchabreyrou2021@gmail.com

CONTACTS

RETROUVEZ-NOUS SUR

WWW.DORDOGNE-2021.FR



ATTENTION: Vous ne pouvez ni panacher ni rayer sous peine de nullité du bulletin.